



POSTAL ADDRESS—ADRESSE POSTALE: UNITED NATIONS, N.Y. 10017
 CABLE ADDRESS—ADRESSE TELEGRAPHIQUE: UNATIONS NEWYORK

Référence : C.N.1333.2002.TREATIES-2 (Notification Dépositaire)

ACCORD EUROPÉEN RELATIF AU TRANSPORT INTERNATIONAL DES
 MARCHANDISES DANGEREUSES PAR ROUTE (ADR)

GENÈVE, 30 SEPTEMBRE 1957

ACCEPTATION DES PROPOSITIONS DE CORRECTIONS DES AMENDMENTS
 AUX ANNEXES A ET B, TEL QU'AMENDÉESⁱ

Le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies, agissant en sa qualité de dépositaire et se référant à la notification dépositaire C.N.1025.2002.TREATIES-1 du 20 septembre 2002 concernant les propositions de corrections à apporter aux amendements aux annexes A et B, tel que remaniées, communique :

Au 19 décembre 2002, date à laquelle la période spécifiée pour la notification d'objections aux corrections proposées a expiré, aucune objection n'a été notifiée au Secrétaire général. En conséquence, les corrections sont réputées acceptées.

Le 20 décembre 2002

ⁱ Voir notification dépositaire C.N.1025.2002.TREATIES-1 du 20 septembre 2002 (Proposition de corrections des amendements aux Annexes A et B, tel qu'amendées)